

Commune de Saint-Rivoal

PV du conseil municipal du 22 septembre 2017

L'ordre du jour ayant été communiqué le 14 septembre 2017, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, deux conseillers s'étant fait excuser (Jean Yves Jacq et Michel Le Signor).

Ordre du jour :

- Travaux école avenant
- Tarifs cantine et garderie
- Dissolution SIVOM
- Base VTT
- Questions diverses

H Quéré est élu secrétaire.

Travaux école avenant

Il faut prévoir quelques dépenses supplémentaires car le projet de départ a été légèrement modifié :

- Un bardage en plastique translucide alvéolé sera posé sur la façade sud du nouveau préau pour éviter les arrivées d'eau les jours de pluie et de vent-->+environ 3000 €. En attendant la pose de ce dispositif il sera sans doute utile d'habiller les poteaux d'un matériau souple pour éviter les chocs (demande des enseignants). Des conseillers vont s'en occuper.
- L'éclairage sera réalisé avec des LEDs au lieu de fluorescents -->+1600 €. La consommation d'électricité en sera sensiblement réduite.

Les avenants sont approuvés à l'unanimité par le Conseil.

Des membres du conseil souhaitent connaître l'avancement des travaux sur l'école. Le maire détaille les différents postes :

- Plaquiste : finitions en cours
- Peintre : il commence bientôt. Sur une remarque de Laurent Rannou concernant l'intérêt de peintures naturelles, le maire explique que les choix ont été faits en fonction de l'occupation des locaux par des enfants, donc non polluantes a priori.
- Les faux-plafonds sont à poser
- le local chaufferie devra être débarrassé de l'habillage bois aggloméré actuel pour passer en produit résistant au feu.
- L'escalier extérieur au pignon nord sera posé avant les vacances de la Toussaint, après creusement d'une porte au coin de la bibliothèque actuelle. Mickaël Toullec demande s'il n'y aura pas de gêne pour le fonctionnement de la classe. A priori non, car le local est relativement facile à isoler du reste de l'étage.
- Après la Toussaint, le fonctionnement est prévu comme suit pendant les travaux dans l'ancien bâtiment d'école :
 - ✓ Les petits pourront occuper la nouvelle classe sous l'ancien préau.
 - ✓ Les grands vont continuer à utiliser la classe de l'étage en passant par l'escalier extérieur
 - ✓ la sieste des tout-petits pourra se faire dans la nouvelle cantine. Il faudra peut-être réduire le volume avec une installation légère provisoire pour sécuriser les enfants (à la demande de l'Atsem).

Le maire fait état de l'avancement des dossiers «subvention-école»

- Le Conseil Départemental devra reporter la demande faite en 2017 sur l'année 2018 (problème de délais)
- La subvention de l'État (FSIL) est en cours de réalisation.

Le maire demande l'accord du conseil pour attribuer une demi-heure de présence en plus pour l'Atsem (de 16h à 16h30). Demande approuvée par le conseil au vu du nombre d'enfants présents.

Tarifs cantine et garderie

Les tarifs sont légèrement réévalués en fonction de l'inflation :

- Repas par enfant : 3,10 €..... 2,20 € à partir du 3ème enfant
- Repas exceptionnel : 4,20 €
- Enseignants : 5 €

- Collation : 5 € par trimestre

- Garderie 7h30-->8h50 : 1,60 €
- Garderie 16h30-->18h30 : 2,60 €
- Garderie : après 18h30 (exceptionnel) : prix coûtant

Dissolution SIVOM

Après la dissolution du SIVOM de Pleyben, il a été procédé à une répartition de l'actif entre les anciens adhérents.

- Section travaux : 4521,23 € au profit de la commune de St-Rivoal
- Section répurcation : 10570,80 € au profit de la commune de St-Rivoal

Il reste également un arriéré de dettes de 650,10 € à récupérer si possible auprès des particuliers en retard de paiement.

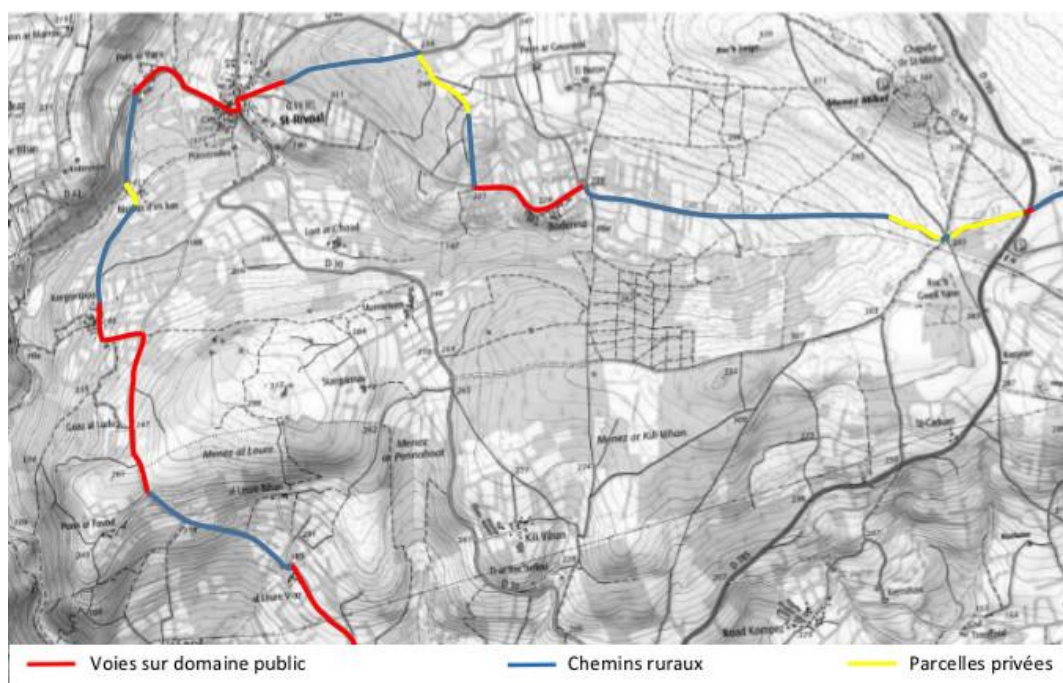
Le conseil accepte à l'unanimité ce règlement financier.

Base VTT

Monts-d'Arrée-Communauté, le Pays d'Accueil et une association de VTTistes a préparé un circuit communautaire adapté. Il sera balisé et sera à terme inscrit au PDIPR.

La carte est présentée aux conseillers. Le maire commente notamment les portions qui ont dû être négociées avec des particuliers (en jaune sur la carte).

Laurent Rannou demande si le balisage sera suffisant pour éviter les surprises en cas de croisement de circuits normalement attribués aux marcheurs ou d'autres attribués aux cavaliers. Le maire se montre conscient du problème et veillera au sein de la commission « chemins » de la com-com au respect de ces recommandations.



Questions diverses

La projet de reprise de peinture sur les fenêtres de l'église sera remis au prochain conseil du fait de l'absence du principal porteur de l'initiative (Michel le Signor). Hervé Quéré demande que le conseil précise d'abord si les travaux seront faits dans un cadre participatif ou par entreprise.

Le maire fait part de son intention d'embaucher une personne à mi-temps pour toute la maintenance technique au niveau de la commune. L'idée première était d'attendre que la commune de Botmeur fasse un choix identique pour partager un plein-temps mais cela reporterait la décision à 2018. D'autre part les prestations de Monts-d'Arrée-Communauté ne correspondant pas complètement aux souhaits de la commune, le maire souhaite régler le problème dès que possible. Un appel à candidature sera organisé.

Le maire signale qu'un artisan résidant sur la commune a émis le souhait d'installer son atelier de menuiserie-charpente à Saint-Rivoal. Il lui a fait visiter les sites possibles. Le conseil approuve cette démarche.

Hervé Quéré demande si la mairie a des informations récentes au sujet de l'utilisation du site de l'ancien CAT. Le maire répond que non mais propose d'en discuter lors d'une prochaine réunion de commission.

A la demande d'Hervé Quéré qui a été personnellement interpellé sur ce problème, le maire évoque la situation d'une personne qui est installée sur l'aire de camping-car depuis le mois d'avril, ce qui n'est pas la vocation normale de ce terrain. Le problème devient plus aigu du fait que la borne électricité et eau courante ne fonctionne plus correctement.

Les services sociaux de Carhaix ont été alertés mais semblent peu pressés d'intervenir.

Sur ce constat, la séance est levée.